

## Les boues de Hawkesbury se retrouveront à Ottawa

par [richard.mahoney@eap.on.ca](mailto:richard.mahoney@eap.on.ca)

**La ville de Hawkesbury devra se fier à Ottawa la prochaine fois qu'elle n'aura plus de place pour entreposer les boues contaminées générées par son usine de traitement des eaux usées.**

«C'est une solution ultime», a confié le directeur général, Normand Beaulieu, au sujet de l'entente récemment conclue avec la ville d'Ottawa. L'entente stipule que la capitale accepte de prendre en charge les biosolides générés par la municipalité, dans la mesure où elle n'a pas d'autre alternative. Les boues seraient transportées par camion à Ottawa durant les mois d'hiver, quand il est impossible de les vaporiser sur les terres arables. Le premier envoi coûtera environ 30 000 \$ à la municipalité. Actuellement, Hawkesbury doit se débarrasser de 1 000 mètres cubes de boues. Ottawa exigera 31.05 \$ par mètre cube. L'entente fait en sorte que les boues ne seront plus déversées dans la rivière des Outaouais durant la période où elles ne peuvent être éliminées dans le sol. Le plan de contingence est une portion d'un nouveau plan d'élimination des biosolides, élaboré pour permettre à la municipalité de mieux gérer ses capacités de stockage. Dans le passé, environ 8 000 mètres cubes de boues – sur les 14 000 générées par l'usine de traitement des eaux usées – étaient déversés dans la rivière des Outaouais. En temps normal, les biosolides sont vaporisés sur les terres arables durant les mois de mai à novembre. Toutefois, la municipalité tente d'étendre cette pratique entre le printemps et novembre. Étant donné que plus de boues seraient éliminées sur les terres arables, les coûts d'élimination pourraient atteindre 379 000 \$, cette année. En 2006, l'Ontario Clean Water Agency, qui opère l'usine pour le compte de la municipalité, a dépensé 80 000 \$ pour éliminer environ 6 000 mètres cubes de boues contaminées.

En février, l'usine de la rue Principale a atteint sa capacité de stockage des biosolides, selon Rick Eamon, vice-président et ingénieur au groupe Thompson Rosemount, dans une lettre acheminée au ministère de l'Environnement. Salcin Haluage Inc. a été embauchée pour retirer l'eau des bassins de décantation et, ainsi, a pu récupérer 2 000 mètres cubes. Le « gâteau » ainsi asséché a été enseveli au site d'enfouissement Mayer dans le Canton de Champlain.